

PROCÈS – VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 28 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 28 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 juin, s'est réuni à la MAIRIE DE SAGY, sous la présidence de M. Denis PARISOT, Maire de SAGY.

Nombre de membres afférents au CM : 15 - En exercice : 14 - Présents ou représentés :

Membres présents: MOREY Raphael – BERNARD Marie-Annick – COULON Maryline – MIELO Claude – MOREY

Valentin – BOULLY Franck – VERGUET Ghisline – BEY Pascal – MAXIT Delphine

Membres représentés : BERTHAUD Gérard

<u>Membres excusés</u>: GERUSA Cindy <u>Membres absents</u>: LAMY François-Noël – GUILLOT Jennifer

Est élu secrétaire de séance : MOREY Valentin

Ordre du jour : 4 points en plus

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

- 2. Délibération pour remboursement carburant à la suite d'un départ d'une locataire (74 rte des Gallands)
- 3. Délibération concernant l'exonération du supplément de loyer supérette
- 4. Délibération pour validation des travaux 2024 en forêt (parcelles 14 et 20) coût 3 150 € HT
- 5. Position des élus concernant l'opportunité d'acquisition d'une parcelle boisée au lieu-dit Champ Moine (AE 108 de 0,759 ha)
- 6. Position des élus suite à la demande d'un emplacement permanent par la société Just Queen
- 7. Tableau des effectifs
- 8. Délibération pour confirmation prix d'achat des parcelles destinées à la DECI
- 9. Délibération pour actualisation du forfait chauffage 1 Place du Presbytère (1,2 € /m²/mois)
- 10. Délibération pour vente d'une parcelle au lotissement Les Buissons
- 11. Position des élus concernant la demande de location de salle au 31/12/2024
- 12. Décision concernant l'opportunité d'organisation d'une commémoration à Bacot début septembre (Libération de Sagy)
- 13. Actualisation de la convention de mise à disposition de la salle des fêtes
- 14. Groupement achat SIVOM pour les bacs déchets hors foyers
- 15. Retournement camion SIVOM Rue du Champ du Poirier
- 16. Enquête publique cession place de retournement Impasse des Routes
- 17. Puits de Chartondu
- 18. Point sur les chantiers en cours

Questions diverses:

- Bilan financier du repas du 8 mai
- Lettre de remerciements de l'APEI (à la suite de subvention)
- Lecture lettre FDSEA concernant les acquisitions de terrains dans le seul but de spéculation immobilière
- Finalisation organisation des élections du 30 juin et du 7 juillet
- Compte-rendu des travaux des employés par le 1^{er} adjoint

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Monsieur le Maire demande si des modifications ou ajouts sont à apporter au document. Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 31 mai 2024.

2. Délibération pour remboursement carburant à la suite d'un départ d'une locataire (74 rte des Gallands)

A son arrivée dans le logement, il y avait 55 l de fioul dans la cuve, la locataire en a donc fait livrer et à son départ il reste 494 l dans la cuve, soit un surplus de 439 l. La facture d'achat a été présentée par la locataire, il

est donc proposé de lui rembourser au prix d'achat de 1.30 € TTC le litre. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

3. Délibération concernant l'exonération du supplément de loyer supérette

Suite à des problèmes rencontrés avec le réseau des eaux usées, des retards dans les travaux et le nettoyage, l'obligation de faire des retouches par le locataire et à ses frais, celui-ci a demandé une remise sur le loyer de l'extension de la supérette. Le conseil municipal accorde, à l'unanimité, une exonération d'un mois de loyer.

- 4. <u>Délibération pour validation des travaux 2024 en forêt (parcelles 14 et 20) coût 3 150 € HT</u>

 Les travaux de dégagement mécanique et cloisonnement sylvicole pour un montant de 3 150 € sont validés à l'unanimité par le conseil municipal.
 - 5. <u>Position des élus concernant l'opportunité d'acquisition d'une parcelle boisée au lieu-dit Champ Moine</u>
 (AE 108 de 0,759 ha)

Il s'agit d'une parcelle de forêt qu'un particulier vend. La commune ne dispose plus de droit de préférence mais peut se positionner pour l'achat car il s'agit d'une parcelle riveraine à des parcelles communales. La vente est parue dans les annonce légales, un acquéreur est connu. Compte tenu de sa situation, de sa superficie, des arbres présents sur cette parcelle, les élus sont d'accord pour se positionner pour l'achat et de proposer un montant de 4 500 €. Ce montant sera proposé au vendeur qui, seul, décidera de l'acquéreur.

6. Position des élus suite à la demande d'un emplacement permanent par la société Just Queen

Cette société a transmis à la commune une demande d'emplacement pour un kiosque alimentaire qui, d'après ce qui a été vu dans d'autres communes, serait un distributeur de pizzas. Une pizzéria existe sur la commune, le conseil vote donc contre à l'unanimité.

7. Tableau des effectifs

La modification du tableau des effectifs est acceptée par le conseil municipal : un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe permanent à temps non complet de 30/35ème est créé et le poste d'adjoint administratif permanent à temps non complet de 30/35ème est supprimé.

8. Délibération pour confirmation prix d'achat des parcelles destinées à la DECI

Le prix d'achat de 500 € avait été fixé lors du conseil municipal du 27 octobre 2023, le conseil autorise donc Mr le Maire a signé ces 2 actes d'achat. Le bornage est effectué et les parcelles ont été renumérotées. Dès que les actes auront été signés chez le notaire, la commande du matériel pour la mise en place des réserves d'eau pourra être passée et les travaux pourront débuter.

- 9. <u>Délibération pour actualisation du forfait chauffage 1 Place du Presbytère (1,2 € /m²/mois)</u>

 Comme vu lors du précédent conseil lors de la présentation du bilan financier du chauffage P.A.C., le prix mensuel au m² passera à 1.20 € au 1^{er} août 2024.
- 10. <u>Délibération pour vente d'une parcelle au lotissement Les Buissons</u>
 La commune a reçu une demande d'achat pour une parcelle du lotissement, le lot n° 7 l'acquéreur est Mr Jérémy DUTEL. La vente peut donc être officialisée et toutes les démarches entreprises pour cela.

Position des élus concernant la demande de location de salle au 31/12/2024

Cette association, extérieure à la commune, a déjà loué la salle des fêtes pour le jour de l'an 2024. Malgré quelques soucis rencontrés, elle a renouvelé sa demande pour cette fin d'année, la décision est prise, à l'unanimité par le conseil, d'accorder cette location. Il est cependant rappelé que si une association communale venait à organiser une manifestation à cette date, elle sera prioritaire.

12. <u>Décision concernant l'opportunité d'organisation d'une commémoration à Bacot début septembre</u> (Libération de Sagy)

L'exposition des amis de l'instruction et des pompiers ont rappelé que Bacot était un lieu de résistance sur la commune. Lors du 70^e anniversaire de la libération, une commémoration à la stèle avait eu lieu en présence de l'ANACR et le discours de Robert PETIT, ancien résistant et maire, a été lu. Le maire propose de mettre en place une commémoration sur la stèle à Bacot correspondant à la libération de Sagy, la date retenue le 5 septembre.

13. Actualisation de la convention de mise à disposition de la salle des fêtes

Le forfait chauffage est renommé forfait fluide/énergie/service (eau, électricité, chauffage, poubelles...) et sera désormais au tarif suivant qui a été voté à l'unanimité :

80 € du 15/11 au 15/03 inclus

40 € du 16/03 au 14/11 inclus

D'autre part dans le paragraphe sécurité une mention concernant l'interdiction d'installer de la décoration avec des voilages sera ajoutée, ceci suite à la visite de la commission de sécurité.

14. Groupement achat SIVOM pour les bacs déchets hors foyers

Le SIVOM propose de signer une convention avec eux afin de grouper les achats de poubelles pour les déchets hors foyers. Les élus autorisent, à l'unanimité, le maire à signer cette convention.

15. Retournement camion SIVOM Rue du Champ du Poirier

Une haie de charmille empêche le camion poubelles de manœuvrer au fond du « Champ du Poirier ». Le maire s'est rendu sur place, il semblerait que cette haie soit sur le domaine communal. Les employés communaux iront donc la tailler et les riverains en seront informé.

16. Enquête publique cession place de retournement Impasse des Routes

Le Maire a rencontré le commissaire enquêteur, l'enquête publique débutera la 2^{ème} quinzaine d'août, le bornage est prévu le 19/07. Le riverain concerné sera contacté pour l'en informer.

17. Puits de Chartondu

Le devis concernant la plaque galvanisée a été reçu pour un montant de 468 €, celui-ci est accepté.

18. Points sur les chantiers en cours

L'extension de la supérette est terminée.

RDV le 1^{er} juillet avec l'expert de l'entreprise en cause pour la fuite d'eau de la galerie sud au Pôle Santé.

5T de PAT ont été posées sur les routes communales mais tout n'a pas pu être fait comme il avait été demandé.

Ceci est complété par la pause de l'enrobée à froid pour boucher les nids de poule prévue semaine 27.

Les travaux sur la RD 135 ont bien été réalisés par les services du département.

Pour l'installation du panneau lumineux à l'endroit prévu, l'autorisation de la DRI a été reçue à condition de placer celui-ci sur le domaine communal et qu'il ne gêne pas la visibilité au carrefour. La commune est en attente des éléments techniques pour l'implantation et doit vérifier les réseaux.

- Questions diverses:

- Bilan financier du repas du 8 mai : 55 repas ont été commandés pour un montant TTC par personne de 46.43 €.
 - Lettre de remerciements de l'APEI (à la suite de subvention)
- Lecture lettre FDSEA concernant les acquisitions de terrains dans le seul but de spéculation immobilière
 - Finalisation organisation des élections du 30 juin et du 7 juillet
- Compte-rendu des travaux des employés par le 1^{er} adjoint : fauchage talus, excédent lagune entretien arrosage préparation pour les 40 ans du club de foot diverses interventions à l'école.

Fin de la séance à 21 h 52.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,